

OEUVRES
DE M. GUIZOT



GOURS D'HISTOIRE MODERNE



HISTOIRE
DE LA CIVILISATION

EN FRANCE

II



imprimé chez Paul Renouard, rue Garan

HISTOIRE
DE LA
CIVILISATION
EN FRANCE

DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN

PAR M. GUIZOT

Nouvelle Édition

11



PARIS
DIDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

35, QUAI DES AUGUSTINS

—
1846

HISTOIRE

DE

LA CIVILISATION

EN FRANCE.

SEIZIÈME LEÇON.

Du vi^e au viii^e siècle, toute littérature profane disparaît ; la littérature sacrée reste seule. — Cela est évident dans les écoles et dans les écrits de cette époque. — 1^o Des écoles en Gaule, du vi^e au viii^e siècle. — Écoles cathédrales. — Écoles de campagne. — Écoles monastiques — Ce qu'on y enseignait. — 2^o Des écrits. — Caractère général de la littérature. — Elle cesse d'être spéculative, et de rechercher surtout la science ou les jouissances intellectuelles ; elle devient pratique ; le savoir, l'éloquence, les écrits, sont des moyens d'action. — Influence de ce caractère sur l'idée qu'on s'est formée de l'état intellectuel de cette époque. — Elle n'a produit presque point d'ouvrages, elle n'a point de littérature proprement dite ; cependant les esprits ont été actifs. — Sa littérature consiste en sermons et en légendes. — Évêques et missionnaires. — 1^o De saint Césaire, évêque d'Arles. — De ses sermons. — 2^o De saint Colomban, missionnaire, et abbé de Luxeuil. — Caractère de l'éloquence sacrée à cette époque.

MESSIEURS,

En étudiant l'état intellectuel de la Gaule aux iv^e et v^e siècles¹ ; nous y avons trouvé deux littératures : l'une sacrée, l'autre profane. La distinction se marquait dans

¹ Leçon iv^e, t., p. 99-127.

les personnes et dans les choses ; des laïques et des ecclésiastiques étudiaient, méditaient, écrivaient ; et ils étudiaient, ils écrivaient, ils méditaient sur des sujets laïques et sur des sujets religieux. La littérature sacrée dominait de plus en plus, mais elle n'était pas seule, la littérature profane vivait encore.

Du *vi*^e au *viii*^e siècle, il n'y a plus de littérature profane ; la littérature sacrée est seule ; les clercs seuls étudient ou écrivent ; et ils n'étudient, ils n'écrivent plus, sauf quelques exceptions rares, que sur des sujets religieux. Le caractère général de l'époque est la concentration du développement intellectuel dans la sphère religieuse. Le fait est évident, soit qu'on regarde à l'état des écoles qui subsistaient encore, ou aux ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous.

Le *iv*^e et le *v*^e siècles, vous vous le rappelez, ne manquaient point d'écoles civiles, de professeurs civils, institués par le pouvoir temporel, et enseignant les sciences profanes. Toutes ces grandes écoles de la Gaule, dont je vous ai indiqué l'organisation et les noms, étaient de cette nature. Je vous ai même fait remarquer qu'il n'y avait encore point d'écoles ecclésiastiques, et que les doctrines religieuses, de jour en jour plus puissantes sur les esprits, n'étaient point régulièrement enseignées, n'avaient point d'organe légal et officiel. Vers la fin du *vi*^e siècle tout est changé : il n'y a plus d'écoles civiles ; les écoles ecclésiastiques subsistent seules. Ces grandes écoles municipales de Trèves, de Poitiers, de Vienne, de Bordeaux, etc., ont disparu : à leur place se sont élevées les écoles dites cathédrales ou épiscopales, parce que chaque siège épiscopal avait la sienne. L'école cathédrale n'est pas toujours la seule ; on trouve dans certains